

Indemnités barème 2023-2024

En compétition	Forfait	Carte Cadeau	montant carte cadeau
Responsable commission sportive	130,00 €		
Commission Sportive	60,00 €		
Responsable Arbitrage et Adjoint	130,00 €		
Nationaux	75,00 €	X	15,00 €
Ligue	60,00 €		
-18 ans Ligue	- €	X	60,00 €
Département	50,00 €		
-18 ans Dépt	- €	X	50,00 €
Stagiaire	20,00 €		
-18 ans Stagiaire	- €	X	20,00 €

Frais KMS hors prestation forfaitaire	0,30 €
Frais KMS avec prestation forfaitaire	0,13 €
Repas (boissons incluses)	12,50 €

Stage d'arbitrage	Forfait
Responsable Arbitrage	130,00 €
Intervenant extérieur	130,00 €

ARBITRAGE

Indemnité : Les arbitres nationaux convoqués sur les compétitions, seront Indemnisés d'un montant de 75 € par journée d'arbitrage.

Les indemnités ne seront versées que pour les arbitres présents ayant signé la feuille d'émargement pour chacun des jours concernés

Déplacements : Tous les modes de déplacement seront plafonnés au barème kilométrique d'un déplacement en voiture décrit ci-dessous :
 0.13 euros du kilomètre x le nombre de kilomètres domicile/lieu de la compétition (Aller/retour).

Restauration : Les frais de restauration seront remboursés d'un montant de 15 € par journée d'arbitrage.

Hébergement : Les frais d'hébergement seront remboursés d'un montant de 40 € par journée d'arbitrage pour les arbitres ayant plus de 200km aller et retour de leur domicile.